

Les consonnes muettes dans les formes conjuguées

La consonne finale de la base verbale



Lorsqu'ils sont conjugués aux 3 personnes du singulier du présent, certains verbes s'écrivent avec une **consonne** devant la **marque de la personne**. Cette consonne est alors muette. Il faut cependant bien penser à l'écrire.

Ainsi, pour savoir quelle est cette consonne, vous pouvez vous reporter à l'infinitif du verbe dans lequel elle s'entend.

Vous pouvez aussi utiliser un conjugueur ou un correcteur orthographique.

Par exemple, dans la phrase suivante :

Je te compren__s mais je rom__s.

L'infinitif de *comprends* est **compre**D**re**.

Celui de *romps* est **rom**P**re**.

On écrira donc :

*Je te comprend**s** mais je rom**ps**.*

Cela concerne tous les verbes en :

- *rdre* ⇒ comme *perdre* ou *mordre*
- *ttre* ⇒ comme *battre* et *mettre*
- *pre* ⇒ comme *rompre* et *interrompre*
- *cre* ⇒ comme *vaincre* et *convaincre*
- *ondre, andre* ou *endre* ⇒ comme *pondre*, *répandre*, *vendre*
- Et les verbes *coudre*, *moudre* et *asseoir*.

Attention :

- Pour les 1ères et 2èmes personnes : on garde **la consonne + le S** (la marque de la personne) : je prend**s**, je vain**cs**
- Mais à la 3ème personne, il n'y a que **la consonne finale + Ø** (RIEN) : il prend**,** elle vain**c,** elle convain**c.** Sauf pour *rompre* et ses dérivés : il rom**pt,** elle interrom**pt.**



Ainsi, quand vous révisez votre texte, pour savoir si vous avez écrit la consonne muette qui convient, reportez-vous à l'infinitif du verbe conjugué. S'il s'agit de la même consonne, alors l'orthographe du verbe est correcte.